



# Communiqué de presse

Jeudi 10 octobre 2024

## Un atelier obscurité à l'occasion du Jour de la Nuit

### Samedi 12 octobre à 19h30

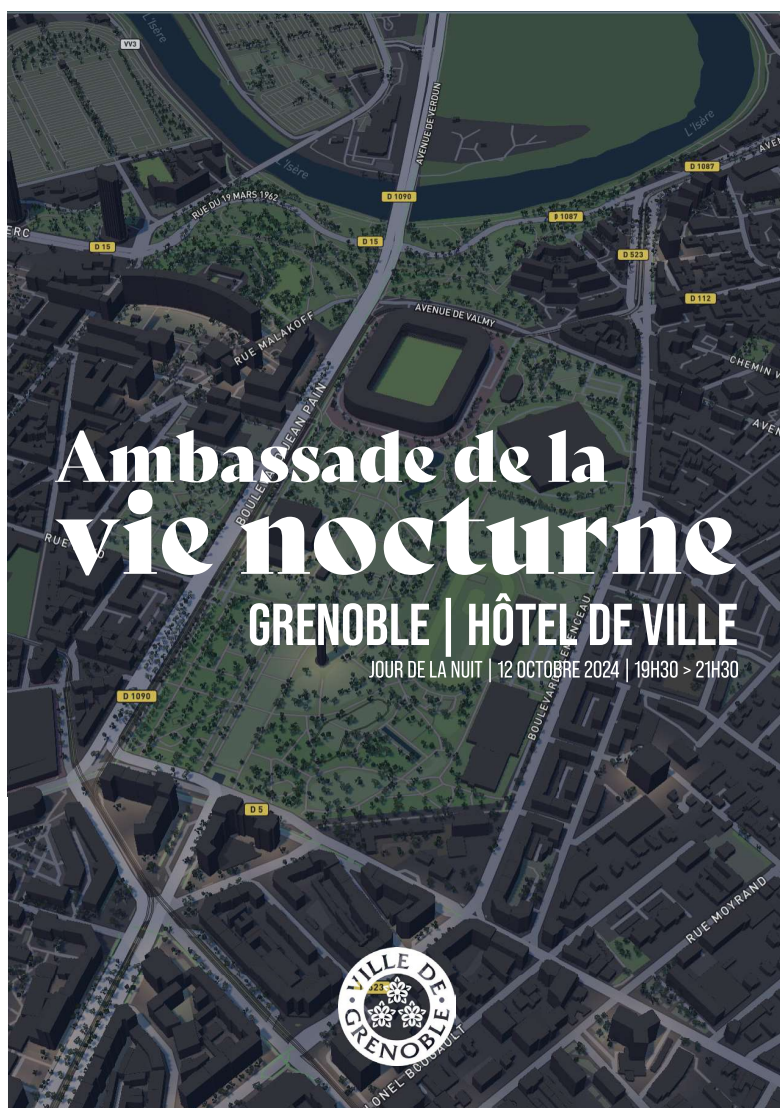
► Hôtel de Ville, Salon d'Honneur

En présence de

► **Maud Tavel**, Adjointe à la Tranquillité Publique et aux Temps de la Ville

Le « Jour de la Nuit » est une opération nationale. Objectif ? Sensibiliser les habitant-es à la pollution lumineuse et rappeler à chacun-e son rôle pour limiter cette pollution, réduire les consommations d'énergie et participer à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Cette édition 2024 se déroulera le samedi 12 octobre. Dans la continuité des précédentes éditions, la Ville de Grenoble procédera à l'extinction de l'éclairage public de 21h à 23h sur une partie de la commune.

A l'occasion de cette journée, la Ville organise un grand atelier Obscurité. Objectif ? Préfigurer une «Ambassade de la vie nocturne», ouvrir la réflexion sur la transition énergétique, environnementale et sociétale de l'éclairage artificiel avec les individus, leurs expériences, leurs ressentis et leurs attentes qui font partie intégrante du processus de conception et de décision de l'identité nocturne de son territoire.



## Extinction de l'éclairage public

La zone en bleu sur la carte est celle concernée par l'extinction de l'éclairage public. Les axes Salengro, Alliés, Claudel et JO sont exclus. Le tram A restera éclairé jusqu'à Albert 1<sup>er</sup> de Belgique, en coordination avec le SMMAG.

## Participer à l'atelier Obscurité

L'atelier Obscurité préfigure l'Ambassade de la vie nocturne, qui intégrera des citoyen-nés motivé-es et passionné-es, travaillant en collaboration avec la Ville pour :

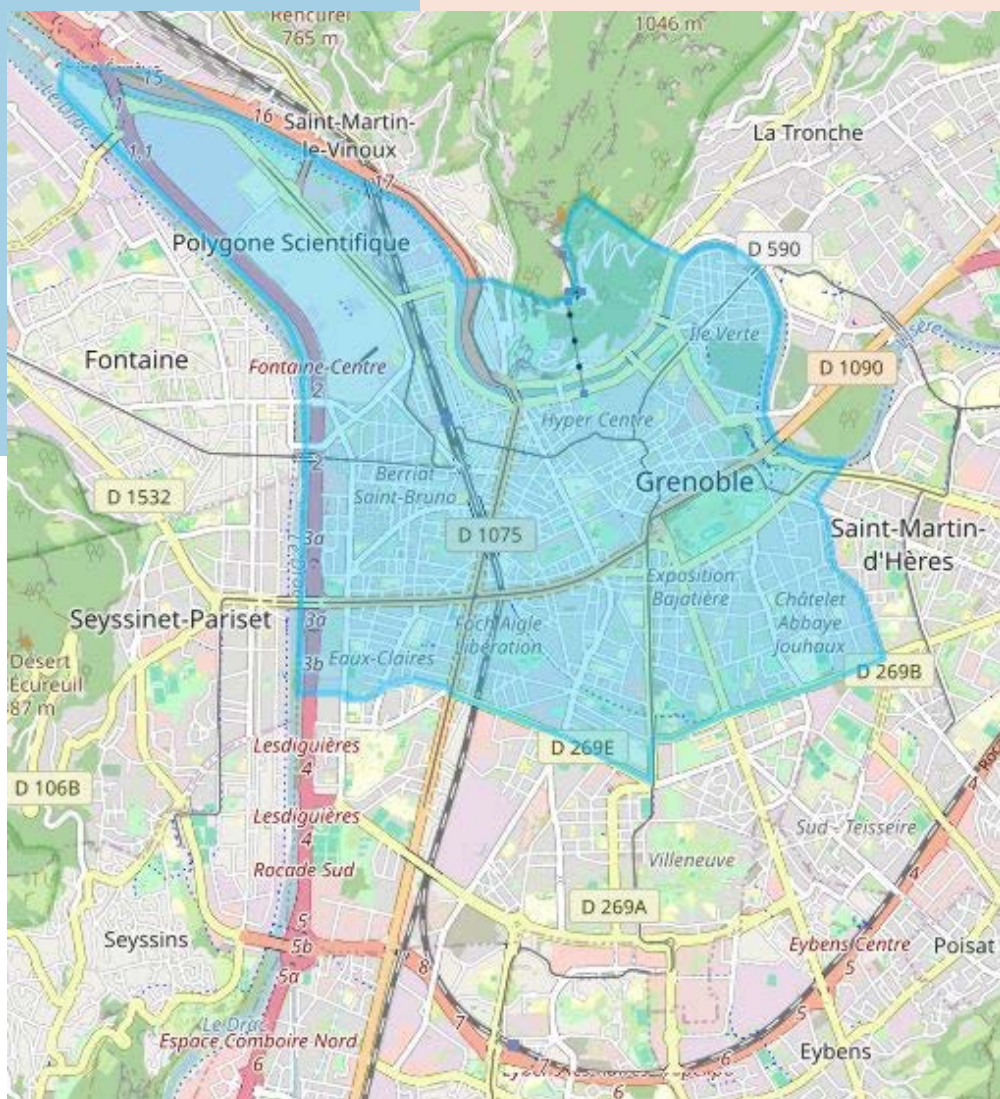
- Valoriser les activités culturelles, artistiques et festives de la ville après la tombée de la nuit.
- Améliorer la sécurité et le bien-être des habitants et visiteurs pendant leurs sorties nocturnes.
- Encourager une vie nocturne respectueuse des riverains tout en favorisant l'attractivité de notre ville.

Tout habitante et habitant de Grenoble peut devenir ambassadeur de la nuit, qu'il s'agisse de noctambules, de professionnel-les de la nuit (bars, restaurants, artistes, etc.), ou simplement de celles et ceux qui souhaitent contribuer à l'épanouissement de la vie nocturne.

Les ambassadeurs et ambassadrices de la vie nocturne participeront à la conception et à l'animation de la vie nocturne à Grenoble, amélioreront la qualité de vie nocturne en proposant des idées et des initiatives pour rendre les nuits plus vivantes, accessibles et sécurisées. Ils et elles pourront travailler aux côtés de représentant-es culturels, commerçant-es, clubs, et la municipalité pour co-crée une vie nocturne attractive et respectueuse.

Pour participer à l'atelier Obscurité, il faut rejoindre l'Hôtel de Ville le 12 octobre à 19h30 pour une soirée d'information et d'exploration des ambiances nocturnes. Une équipe de passionné-es guidera les participant-es, et les inviteront à partager leurs ressentis, expériences et attentes en termes d'ambiances nocturnes dans le parc et plus largement en ville, pour faire de la nuit un moment de partage, de culture et de convivialité.

Il est recommandé de s'équiper avec des chaussures confortables, des vêtements chauds et imperméables.



Suite à l'adoption du CREM ayant donné lieu à la création d'une régie municipale dédiée à l'éclairage public, un plan lumière a également été adopté en 2015. Grâce à lui, de nombreuses économies d'énergie ont été réalisées :

- ▶ **75 %** du parc d'éclairage de la ville renouvelé ;
- ▶ **70%** des points lumineux en LED ;
- ▶ **1 000** luminaires à détection de présence ;
- ▶ **100%** des luminaires avec abaissement de lumière en milieu de nuit ;
- ▶ **60 %** d'économie d'énergie ;
- ▶ **60 %** de pollution lumineuse en moins ;
- ▶ **75 %** de signalements d'usager-es en moins.